

## Programme de formation

# Module 1 : Gestion des déchets textiles et évolutions réglementaires - MOD\_2026807

### DUREE :

2,00 heures

### MODALITES

À distance

### NIVEAU

Initiation

### PUBLIC VISE

Acheteurs, chefs de produits,  
équipe Recherche et  
Développement ...

IFTH s'engage dans l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Contactez notre référente Handicap ([referenthandicap@ifth.org](mailto:referenthandicap@ifth.org)) afin d'aborder vos besoins spécifiques et éventuelles adaptations durant votre parcours de formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier l'ensemble des acteurs du recyclage pour la filière textile

### Description / Contenu

#### Module 1 : Gestion des déchets textiles et évolutions réglementaires

- 1.1/ Comment sont-gérés les déchets ? Constat sur la situation actuelle et définitions
- 1.2 / Responsabilité Elargie du Producteur en France (REP)
- 1.3/ Loi AGECE : description et impact sur la filière de recyclage
- 1.4/ Vision Europe

### Moyens et supports pédagogiques

\* La formation se veut dynamique et interactive. Elle sera composée de supports adaptés à chaque sujet, d'animations pédagogiques visuelles et pratiques et d'études de cas concrets sur articles textiles en fin de vie.

### Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation : Test d'auto-positionnement des compétences - Recueil des besoins et attentes des participants.

En début de formation : Tour de table pour valider les attentes des participants et rappel des objectifs.

En cours de formation : Questions orales pour évaluer et valider en continu les acquis des participants - Toute modalité d'évaluation formative en fonction des objectifs visés et des méthodes pédagogiques du formateur (mises en situation, quiz ...).

En fin de formation : Questionnaire de satisfaction à chaud, Test d'auto-évaluation des compétences.





Module mis à jour le 12/06/2026